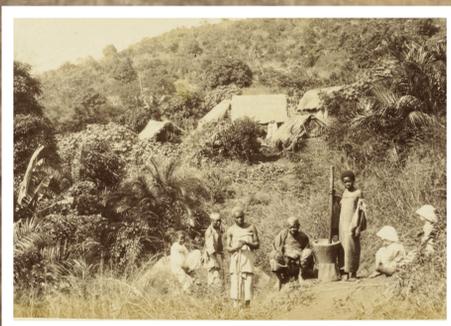


# Magi M'bini

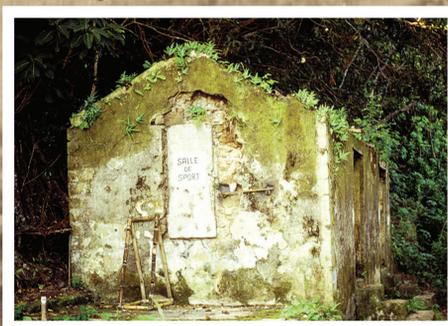
*Vestiges d'une histoire oubliée*



© ANOM



© Société de Géographie de Paris



© SDAP de la Réunion



© DRAC de la Réunion



© DRAC de la Réunion

*Une exposition des Archives départementales de Mayotte, en partenariat avec la direction de l'Environnement et du Développement durable (DEDD) du Conseil général de Mayotte, avec la participation du Conseil général de la Réunion.*

Archives départementales  
de Mayotte

ICONOTHÈQUE HISTORIQUE  
DE L'OcéAN INDIEN



Conception : DIRCOM CG



# Une situation biogéographique déterminante



**Soleil couchant sur le mont M'tsapéré et la maison de la Convalescence**

© Léonard DURASNEL/CG.

Outre l'intérêt stratégique, avec le panorama sur Dzaoudzi, alors chef-lieu de l'île, c'est la situation géographique du site qui est à l'origine de l'implantation de cette maison dite de « convalescence ». L'orientation Est Sud Est expose la maison aux vents qui apportent des conditions d'humidité optimale toute l'année. L'altitude a également un effet sur la température et procure une fraîcheur relative. A 400 mètres au dessus du niveau de la mer, il y fait généralement 3 à 4 degrés de moins que dans l'étouffante bourgade de Dzaoudzi. La proximité avec un cours d'eau pérenne (en eau toute l'année) est un atout qui a également favorisé cette présence humaine. C'est aussi un élément significatif de la forte humidité indispensable pour le développement d'une faune et d'une flore spécifique.

En opposition au climat plus chaud et plus sec du littoral appelé mégatherme, la Convalescence est installée à un étage climatique qualifié de mésotherme (fraîcheur relative). Cette situation va permettre l'installation d'une biodiversité adaptée dite de milieu humide de moyenne altitude (rencontrée au delà de 300 mètres).

Dans le monde tropical en général, et Mayotte ne fait pas exception à cette règle, les forêts humides sont les milieux plus riches et les plus variés. On y rencontre une grande diversité d'habitats, conditionnés par des situations de sol, d'exposition, d'humidité, d'ensoleillement et de température. Ces milieux variés accueillent spécifiquement une biodiversité animale et végétale importante. Ces espèces sont qualifiées d'indigènes, pour celles qui sont présentes naturellement sans avoir été introduites par l'homme. Certaines de ces espèces ont rencontré des conditions de vie différentes de leurs milieux d'origine et ont dû s'adapter. Ce sont les endémiques. On distingue ces deux catégories des espèces exotiques, qui ont, elles, été introduites par l'homme volontairement ou involontairement.



**Ambiance pluvieuse sur la maison de la Convalescence et le mont M'tsapéré**

© Léonard DURASNEL/CG.



**La maison de la Convalescence au coeur de la réserve forestière de Magi' Mbini**

© Léonard DURASNEL/CG.



**La maison de la Convalescence et le panorama sur Petite Terre**

© Léonard DURASNEL/CG.



# Un milieu naturel remarquable



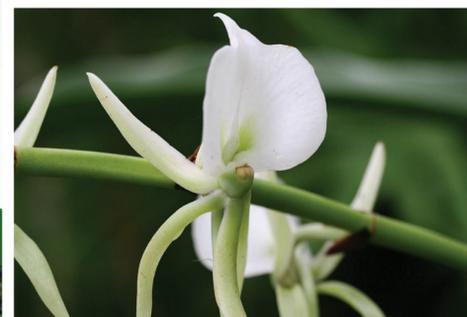
base du tronc de *Nuxia*  
© Léonard DURASNEL/CG.



*Ophiocolea comorensis*  
**cauliflora** © Léonard DURASNEL/CG.



pseudo tronc de  
*Diplazium arborescens*  
© Léonard DURASNEL/CG.



*Angraecum eburneum*  
**superbum** © Léonard DURASNEL/CG.



*Cyathea hildebrandtii*  
© Léonard DURASNEL/CG.



fleurs de *Microterangis*  
© Léonard DURASNEL/CG.

Les formations végétales naturelles couvrent moins de 5 % du territoire mahorais. Parmi elles, des reliquats de forêts humides, dites forêts ombrophiles, perdurent sur les sommets et les crêtes de l'île. C'est le relief saillant qui a permis de préserver ces milieux en rendant difficile leur exploitation. Ainsi, malgré la proximité de Mamoudzou, on trouve sur le mont M'tsapéré, des lambeaux de forêt humide de moyenne altitude relativement bien préservés.

Ces formations sont typiques des forêts pluviales tropicales. Elles sont dominées par un cortège d'espèces arborées adaptées et caractéristiques. Grâce aux conditions d'humidité et de sols, des grands arbres au feuillage sempervirent (en feuilles toute l'année) dominent la canopée. C'est le cas du *Nuxia pseudodentata* facile à identifier grâce à son tronc tortueux ou encore de l'*Ophiocolea comorensis* espèce endémique de l'archipel et qui a la particularité d'être cauliflore (qui fait ses fleurs et ses fruits sur son tronc). Sur les troncs se fixent des espèces dites épiphytes qui utilisent les grands arbres comme support pour s'isoler du sol souvent trop humide. C'est le cas de pas mal d'orchidées comme l'*Angraecum eburneum* et la *Microterangis harioitiana*. Cette dernière est endémique de

l'archipel. On y trouve également quelques fougères comme la très discrète *Trichomanes hildebrandtii* qui se développe littéralement plaquée contre les troncs et dont on peut observer les frondes et les sores sur la photo ci contre.

Vu les conditions d'humidité et le manque de lumière, le sol est le royaume des fougères. La *Diplazium arborescens*, avec son pseudo tronc, est l'une des plus emblématiques du mont M'tsapéré. Il ne faut pas la confondre avec la fougère arborescente (*Cyathea hildebrandtii*) que l'on ne pensait pas présente dans les forêts mahoraises du fait de la faible altitude de l'île. Plusieurs stations ont pourtant été découvertes ces dix dernières années dont une sur le mont M'tsapéré. Le sous-bois est également le domaine de jeunes arbustes. Souvent chétifs, ils attendent de se développer au gré d'un chablis ou d'une trouée dans la canopée qui laissera passer la lumière. Certains chanceux pourront observer en saison des pluies le *Begonia anjouanensis*. On ne peut observer ni tiges ni feuilles de cette plante en saison sèche faute d'humidité sur les roches qui l'accueillent. Cette espèce qui vit cachée quand le climat n'est pas favorable à son développement est dite hémichryptophyte.



*Trichomanes hildebrandtii*  
© Léonard DURASNEL/CG.



*Begonia anjouanensis*  
© Léonard DURASNEL/CG.



# Une faune et une flore riches et variées



Tronc lianescent  
d'*Adenia barthelatii*  
© Léonard DURASNEL/CG.

La proximité avec Madagascar et l'Afrique a permis à de nombreuses espèces végétales et animales de s'installer. Les apports constants ont permis une forte diversité et induit un faible taux d'endémisme (moins de 10% des espèces présentes). Bien que peu nombreux, ces individus et les stratégies d'adaptation dont ils ont dû faire preuve, relèvent de la particularité et des spécificités du territoire mahorais. L'*Adenia barthelatii*, véritable arbre liane est peut-être l'une des plantes qui illustre le mieux ce phénomène. Cette espèce est originaire de Madagascar où elle peuple les milieux secs. A Mayotte, en raison de la forte humidité, elle s'est adaptée à des précipitations plus importantes. On rencontre ainsi de nombreux individus autour de la Maison de la Convalescence.

découvrir en saison humide la sublime *Disperis tripetaloides*. Perchés dans les arbres, en fin de saison sèche, on remarque les très belles fleurs blanches de l'*Angraecum eburneum*. Les couleurs ne proviennent pas que des fleurs, mais également du tapis de feuilles mortes, des nuances de vert et comme ici du bleu électrique des baies du *Saldinia boiviniana*.

La faune est moins variée que la flore. Pourtant l'état, relativement bon, de la forêt aux alentours de la Maison du Gouverneur permet à un bon nombre d'espèces de se maintenir et de conserver des comportements sauvages. Des groupes de lémuriens perdurent. Contrairement à ceux vivant à proximité des champs et des villages, ils adoptent même un caractère craintif à l'égard de l'homme. Les oiseaux inféodés à ce milieu sont dépendants de son degré de conservation. Ils y puisent leur nourriture et inversement favorisent le maintien des plantes en disséminant leurs graines. Ainsi, la préservation du Drongo, un passereau endémique de Mayotte, est fonction du bon état de la forêt.

Contrairement à l'image faussement fleurie et colorée véhiculée sur les forêts tropicales, les forêts naturelles de Mayotte ne présentent pas au premier abord un spectacle exubérant. La forêt de *Magi M'bini* renferme pourtant quelques trésors que le visiteur patient et observateur pourra découvrir. Les orchidées sont peut-être parmi les plus remarquables avec plus de 50 espèces présentes sur le territoire. Au sol, on peut



Drongo de Mayotte  
(*Dicrurus waldenii*)  
© Léonard DURASNEL/CG.



Fleur de l'orchidée terrestre  
*Disperis tripetaloides*  
© Léonard DURASNEL/CG.



Lémurien de Mayotte  
(*Eulemur fulvus mayottensis*)  
dans la forêt de *Magi M'bini*  
© Léonard DURASNEL/CG.



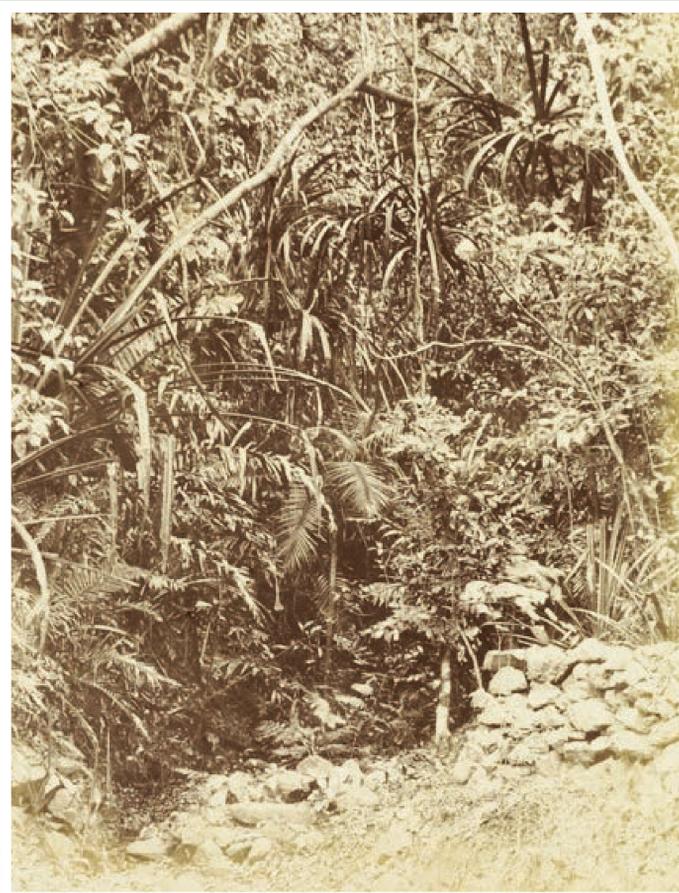
Orchidée épiphyte  
*Angraecum leonis*  
© Léonard DURASNEL/CG.



Feuilles et baies de  
*Saldinia boiviniana*  
© Léonard DURASNEL/CG.



# Destinée de *Magi M'bini*



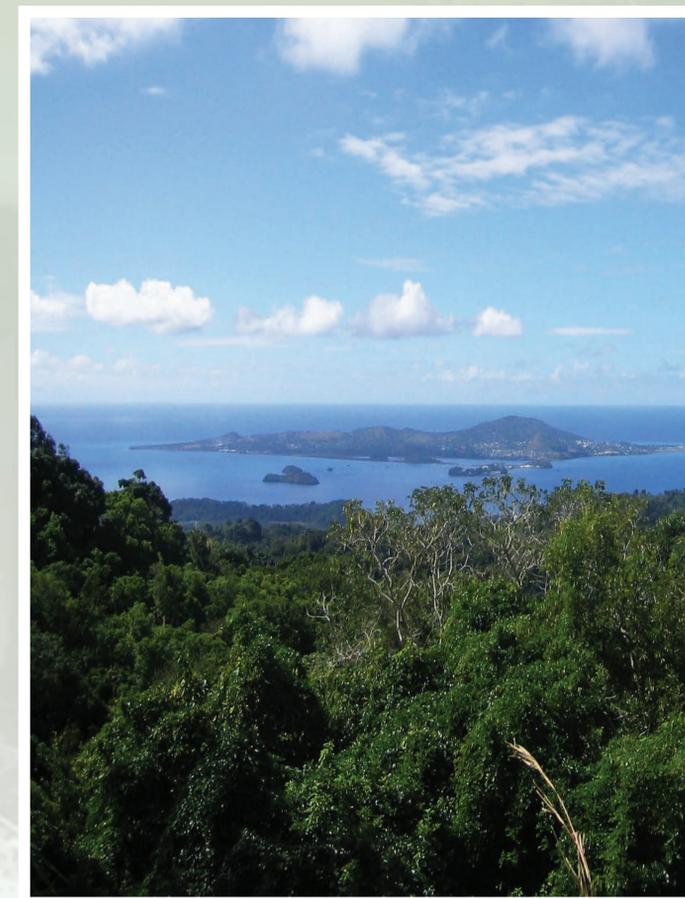
Sous-bois à la Convalescence, 8 Fi 394/33  
Photographie de Pierre Drouhin (commissaire  
de la Marine), 1888-1891  
© ANOM.

Les hauteurs de M'tsapéré sont retenues très tôt pour accueillir un bâtiment destiné aux convalescents européens résidant à Dzaoudzi afin de faciliter rapidement leur rétablissement. Les bienfaits de *Magi M'bini* sont soulignés en comparaison des miasmes de Dzaoudzi si ravageurs pour les Européens. La première construction d'une case pour abriter les convalescents date de 1868, commandée et financée par l'administration coloniale militaire. Le sentier reliant *Magi M'bini* à Mamoudzou voit également le jour cette même année. Le site ne cesse dès lors de connaître différents travaux pour continuer d'assurer la fonction de convalescence. Réparations, construction de dépendances et d'annexes sont inscrites aux budgets de la colonie tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Le site devient

petit à petit un lieu servant à différentes fonctions, sans pour autant cesser son usage premier de convalescence.

Très fréquenté au XIX<sup>e</sup> siècle, le site est laissé progressivement à l'abandon à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans les années 2000, le site connaît une renaissance. En effet, dans le but de développer le tourisme vert, la réserve forestière de *Magi M'bini* est mise en valeur. Un travail de mémoire reste à faire. Les réhabilitations entreprises ces dernières années sur le site se sont écartées de l'architecture initiale dont il reste peu de traces. Par conséquent, il est nécessaire d'édifier l'histoire de *Magi M'bini* pour lui rendre la place qu'elle mérite en tant que site d'intérêt pour le patrimoine architectural et le patrimoine naturel.



Vue de Petite Terre depuis les hauteurs de  
*Magi M'bini* (les années 1980), 23 Fi 1/73  
© DRAC Réunion.



Villa de la Convalescence de *Magi M'bini* dans les  
années 1980, 23 Fi 1/71  
© DRAC Réunion.



# Création d'une convalescence



MAD 225 dossier 479 (Conseil d'administration 1846-1869)  
Séance du 9 7bre 1868

*Monsieur l'Ordonnateur présente à l'approbation de Mr le Commandant Supérieur, en Conseil, un marché passé avec le sieur Adamgi pour la construction d'une convalescence à M'sapéré.*

*Rapport. – J'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Mr le Commandant Supérieur, en Conseil d'administration, un marché de gré à gré préparé par le service des ponts et chaussés et passé avec le sieur Adamgi pour la construction d'une case destinée à une convalescence à M'sapéré.*

*Ce marché appuyé d'un croquis d'exécution étant passé dans des conditions que je puis considérer avantageuses, je ne puis que prier Mr le Commandant supérieur de vouloir bien le revêtir de sa sanction.*

*Mayotte, le 9 7bre 1868  
L'Ordonnateur, signé : Dupuy.*

*Le marché est passé au prix convenu de 1400 francs ; cette somme est un peu forte pour la construction qu'il y a à faire, fait observer le Juge Impérial.*

*Mr le Commandant supérieur fait remarquer qu'il faut tout sacrifier pour l'intérêt des malades qui trouveront à cette hauteur un air pur et frais et pourront rétablir leur santé délabrée. Il faut encore faire la part des nombreuses difficultés que l'on éprouve pour le transport des matériaux à l'endroit choisi pour la convalescence, surtout si l'on remarque qu'il n'existe pas encore de chemin.*

*Cette opinion est adoptée à l'unanimité et les conditions du marché ne donnent lieu à aucune observation, Monsieur le Commandant Supérieur le revêt de sa sanction.*

**Marché de gré à gré passé avec le  
Sieur Adamgi en août 1868.  
ANOM, MAD 225/479.**

Les archives de la correspondance des Commandants supérieurs de Mayotte témoignent d'une occupation du site de Magi M'bini par les autorités militaires dès les débuts de la colonisation. Un point d'observation, dont l'emplacement précis n'est pas connu, y avait été installé.

Ce n'est qu'en 1865, qu'une commission d'étude nommée par l'arrêté n° 95 du 20 juillet 1865 est chargée d'établir un plan d'étude du site de Magi M'bini en vue d'y installer une convalescence.

En effet, c'est le site de Magi M'bini qui a été choisi par l'administration coloniale militaire pour accueillir les convalescents européens de Dzaoudzi.

Les bienfaits de l'air pur et frais des hauteurs de M'tsapéré l'emportent sur les marais malsains de Dzaoudzi avec son lot de maladies tropicales (paludisme, malaria, etc.).

Un surplus budgétaire offre l'opportunité d'inscrire au plan de campagne d'août 1868 la construction de trois cases d'une valeur de 200 francs.

La question de l'accès est de suite soulevée car aucun sentier ne mène encore au site. Or, en plus d'y transporter le matériel de construction, il fallait surtout y acheminer, par la suite, les malades en bourriquet, en chaise à porteurs, ou encore en fauteuil. D'où la nécessité de tracer un sentier reliant Magi M'bini à Mamoudzou.

En septembre 1868, « un marché de gré à gré » de 1400 francs passé avec le sieur Adamgi, un Indien de Mayotte, permet de construire une case destinée aux convalescents « pour restaurer leur santé délabrée. »

L'état des ouvrages de 1868 indique la somme de 2221,97 francs pour l'ensemble des travaux : l'édification du bâtiment et d'un large sentier de « 1m50 à 2m » joignant le site à Mamoudzou en vue d'y transporter les malades.

Le premier établissement, devant permettre aux convalescents européens de recouvrer plus rapidement la santé, vit ainsi le jour.

*Correspondance de Hayes au ministre des Colonies et de la Marine  
n°65 du 13 aout 1868*

*6e affaire-Colonies-1er bureau-Administration générale  
Observations présentées à la communication faite par le Chef au  
service judiciaire.*

*Monsieur le Ministre,  
J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence, avec mes observations en regard, copie conforme d'une communication du chef de service judiciaire en date du 12 de ce mois.  
Votre Excellence a vu que je n'avais pas perdu du temps pour m'occuper de l'établissement d'un sanitarium à M'sapéré, et j'ai eu, d'autre part, l'honneur de lui soumettre la lettre de M ; le Général Inspecteur avec ses appréciations ; enfin Votre Excellence va recevoir le travail de M. le Directeur au Génie. [...]*

**Courrier relatif à la création de la  
Convalescence datant du 13 août 1868  
ANOM, 7 B 5 (3 Mi 2).**



**Chemin pavé menant à Magi M'bini facilitant  
l'accès, 23 Fi 1/98 © DRAC de la Réunion.**



**Vue de la maison de la Convalescence de  
Magi M'bini, SG WE 42 n°56  
Photographie de Léon Humblot, 1885  
© Société de Géographie de Paris.**



# Les maisons de convalescence : un modèle colonial



L'hôpital de convalescence d'Hell-Bourg  
dans les années 1887-1910, 48 Fi 58, © AD974.



Panorama du village d'Hell-Bourg en  
Salazie (la Réunion) dans les années 1930-  
1950 (au premier plan à gauche, l'hôpital  
transformé en hôtel), 84 Fi 5.70 © AD974.

Le modèle du sanatorium ou de la convalescence est répandu dans l'ensemble des colonies françaises au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles (Indochine, Algérie, Maroc, etc.) et notamment dans l'ouest de l'océan Indien :

Grande Comore (au Karthala), Anjouan, Madagascar (sur l'île de Nossi-Comba), la Réunion (à Hell-Bourg et à Saint-François).

Ces sites présentent les mêmes caractéristiques. Ils se situent en altitude, possèdent des eaux pérennes, offrent une salubrité non négligeable, abritent des bâtiments afin de recevoir les malades. Construites à l'origine pour accueillir les militaires en repos ou malades, les convalescences ont pu servir par la suite pour les autorités civiles, les fonctionnaires et les notables.

Pour ce qui concerne la Réunion, au XIX<sup>e</sup> siècle, deux établissements, dépendants de l'hôpital militaire de Saint-Denis, sont connus. La découverte d'une source d'eau chaude et son captage à Salazie ont en effet incité l'administration à installer à Hell-Bourg une convalescence pour les militaires.

C'est chose faite en 1859, en grandissant le modeste pavillon construit à ses frais par le Gouverneur Hubert Deslille en 1852. Mais l'établissement ne peut accueillir qu'une petite dizaine de malades. C'est l'établissement de Saint-François, achevé en 1856 dans les hauts de Saint-Denis, qui est choisi pour accueillir l'essentiel des convalescents. Y sont notamment envoyés avant leur retour en métropole les militaires du détachement de Mayotte. Le XX<sup>e</sup> est marqué par la fermeture de l'hôpital d'Hell-Bourg en 1908, le rachat du bâtiment par le Conseil général en 1917 pour le transformer en hôtel en 1920, le refroidissement des sources à

partir de 1923 et leur tarissement après le passage du cyclone de 1948 et enfin par la clôture de l'hôtel à la fin des années 1980.

Abritant déjà des cases de villégiature de quelques colons européens sur le rivage et une résidence de campagne du Gouverneur de Nossi-Bé à mi-hauteur, Nossi-Comba est choisie pour y aménager un sanatorium à 520 m d'altitude dans le but de soigner les malades du corps expéditionnaire de Madagascar (1895-1896) au début de 1895. Débutent alors les aménagements qui s'achèvent fin avril 1895 et permettent au Général Duchesne, Commandant en chef du corps expéditionnaire, d'inaugurer le lieu le 5 mai, précédée d'une inspection minutieuse des installations le jour même :

- une route de 2 m 50 et 7 km partant d'Ampangourine, sur le rivage, jusqu'au sanatorium, au sommet ;

- un jardin potager où croissent tous les légumes d'Europe ;

- 30 cases en tôle ondulée, d'une capacité de 500 lits, des grandes maisons (20 m de long) comprenant d'immenses varangues, des forges, des ateliers de menuiserie, des magasins.

De nos jours, le site demeure en activité, étant occupé par un hôtel ; cependant, rien ne subsiste de ce qui se dressait sur place avant.

Pour la Grande Comore, le lieu conserve le nom de «convalescence» mais est totalement abandonné sans aucune trace des anciennes constructions. Il est situé à mi-pente (environ 2000m d'altitude) du volcan du Karthala.



Vue de la Convalescence de la Grande  
Comore (Karthala) à 2000 mètres  
d'altitude dans les années 1890-1896,  
8 Fi 15 © ANOM.



Le jardin abandonné de la Convalescence  
de la Grande Comore (Karthala) à 2000  
mètres d'altitude en 1953, 1 Fi 14 © AD976.



# Travaux et agrandissements



## Travaux du bâtiment de Magi M'bini, année 1896, Service des travaux, ANOM, MAD 228 dossier 484 à 490.

MAD 228 dossier 484 à 490  
Année 1896  
Annexe n°1 Service des travaux  
Plan de campagne pour 1897  
Bâtiments de Magi M'Bini

**Bâtiment principal** – Ce bâtiment a été construit en 1875-1876 presque uniquement avec des bois verts provenant de la forêt voisine. Aussi les cadres de la base et les extrémités des poteaux sont littéralement pourris. Les colonnes des vérandas se sont inclinées vers l'intérieur et le corps de l'édifice a perdu également son aplomb par suite de la poussée des colonnes. Pour éviter autant que possible que la déformation de ce bâtiment ne devienne complète et par suite irrémédiable nous proposons :

1° - d'enlever les bardeaux, sur lesquels reposent les tuiles métalliques, afin d'alléger le poids de la couverture ;

2° - de donner aux colonnes leur aplomb primitif en les étayant à leur partie supérieure par des entrails qui eux-mêmes seront appuyés par des poteaux boulonnés au corps du bâtiment. En un mot après que la couverture sera enlevée, il sera facile de redresser ou de changer les parties déformées de la charpente.

On fera aussi les peintures intérieures et extérieures.

**Dépendances** 1° - Reconstruire la cuisine et le cabinet d'aisance (ces 2 corps de dépendances sont complètement pourris et demandent à être renouvelés.

2° - Refaire totalement la charpente de la citerne qui est également pourrie ;

3° - Réparer les planches et la couverture en tuiles plates du bâtiment servant de logement aux agents de police, aux prisonniers, et de cuisine. Refaire 2 portes et un encadrement. Et crépissage des murs.

4° - Remaniement du béton de la véranda et l'enduire de ciment au bâtiment servant de logement aux chefs de service. Et lambrisser l'intérieur des appartements avec des rabanes.

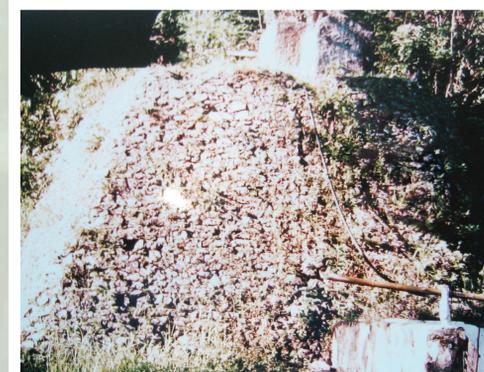
A la suite de la première construction datant de 1868, le site de Magi M'bini n'a cessé de connaître des travaux. Les différentes fonctions du site influèrent fortement sur les multiples ouvrages effectués au fil des années. Extension, annexes, dépendances, entretien et réparations ponctuent régulièrement le site. Chronologie des principaux travaux qui se sont déroulés au XIX<sup>e</sup> siècle.



Site de Magi M'bini montrant les différents bâtiments qui connaîtront des travaux tout le long du XIX<sup>e</sup> siècle, SG WE 42 n° 57  
Photographie prise par Léon Humblot en 1885 © Société de Géographie de Paris.



Réservoir de la source de Magi M'bini, SG WE 42 n° 59  
Photographie prise par Léon Humblot en 1885  
© Société de Géographie de Paris.



Vestiges de Magi M'bini : réservoir de la source de Magi M'bini, 23 Fi 1/72  
© DRAC de la Réunion.

### ADMINISTRATION MILITAIRE

#### 1875-76 :

Erection avec du bois vert de la forêt de la maison qui constituera le bâtiment principal de l'établissement au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'appui d'un plan et d'un devis approuvés et financés par l'administration coloniale.

#### 1878 :

Développement d'un projet d'extension.

#### 1880 :

Travaux d'entretien et de réparation de l'édifice principal : réfection de la couverture en ardoise grâce au surplus du matériel d'approvisionnement pour le montant de 6000 francs.

#### 1886 :

**26 juin** : Présentation d'un plan et d'un devis pour des annexes. De constitution légère, la case en volige sera construite en matériau local pour un coût moindre (environ 2000 à 2500 francs). La couverture de la véranda sera en tôles, surmontée d'un paillason de chaume pour un meilleur rafraîchissement.

L'implantation sera dotée de dépendances et d'un certain matériel. Le tout reviendra à 8975 francs provenant des fonds pour l'entretien des bâtiments civils.

**Septembre** : Construction de cinq fermes, au lieu de trois inscrites sur le devis, en palétuviers du pays. Ces fermes tiennent lieu de dépendances et d'annexes.

### ADMINISTRATION CIVILE

#### 1890 :

Travaux d'entretien et de réparation des constructions de Magi M'bini.

#### 1894 :

Construction d'une case destinée à abriter les convalescents des familles des fonctionnaires et des notables pour un coût de 2000 francs. Amélioration des bâtiments déjà présents sur le site pour une valeur de 976 francs.

#### 1896-1897 :

Conduite d'eau dans les édifices et exécution de terrasses.

#### 1897 :

Travaux d'entretien et de réparation de l'ensemble des édifices :  
**le bâtiment principal** : remettre à neuf la couverture en retirant les bardeaux où reposent les tuiles métalliques pour alléger son poids ;

changer les parties déformées et renforcer la charpente en consolidant la partie supérieure par des entrails appuyés sur des poteaux boulonnés à l'édifice ; rafraîchir les peintures intérieures et extérieures.

**Les dépendances** : reconstruire la cuisine et le cabinet d'aisance complètement pourris ; remplacer entièrement la charpente de la couverture de la citerne

totalement détériorée ; réparer les planches et la couverture en tuiles, refaire une des portes et son encadrement et crépir les murs du bâtiment servant de cuisine et où logent les agents de police et les 5 prisonniers employés aux travaux de la Convalescence ; remanier le béton de la véranda, revêtir de ciment et lambrisser l'intérieur du bâtiment de logement des chefs de service.



# De la Convalescence à la Maison du Gouverneur



MAD 226 (suite) dossier 480 (suite)

Conseil d'administration 1883-1887  
Séance du 26 juin 1886  
Affaire n°3

Présentation des plans et devis d'une annexe à la Convalescence de M'sapéré.

Mr le Commandant expose au Conseil que l'exiguïté de l'hôtel du Gouvernement, lequel se trouve d'ailleurs dans un grand état de délabrement, ne lui permet pas de loger à Dzaoudzi sa femme attendue par le prochain courrier. Il se voit obligé de lui faire occuper la maison de la convalescence de M'sapéré, ce qui lui enlève la possibilité de laisser une partie du logement à la disposition des convalescents ou des fonctionnaires fatigués.

Afin d'obvier à cet méconvenient en vue d'utiliser les crédits mis à la disposition du chef du service administratif de la Marine pour l'entretien des édifices civils pendant l'année 1886 – crédits dont l'emploi ne saurait être affecté aux réparations des bâtiments de Dzaoudzi à raison de leur état de délabrement, il a pensé que la dépense la plus profitable, serait la construction d'une annexe à la convalescence de M'sapéré, afin de permettre aux habitants ainsi qu'aux fonctionnaires qui désireraient accomplir dans la colonie leur période de séjour réglementaire sans prendre de congé, d'y aller se reposer de leurs fatigues dans un climat frais et sain. Cette maison, ainsi que le Conseil le voit d'après le croquis, est une construction en volige, très simple et suffira pour le moment aux besoins du pays, en attendant qu'on y donne un peu plus de développement.

Mr Villéon demande si cette maison appartiendra exclusivement au service colonial ou si elle profitera aux malades de l'hôpital.

Mr le Commandant dit qu'elle sera mise momentanément à la disposition de tous les malades, fonctionnaires ou habitants, mais qu'elle sera plus spécialement affectée aux militaires dans la suite. Le chef du service de l'Intérieur fera plus tard une proposition identique pour la construction d'un bâtiment devant servir d'annexe à l'hôpital.

Cette construction, dit Mr Villéon, sera donc à la disposition de Mr le Chef du service de sante ?

Mr le Commandant répond qu'elle le sera, aussi bien que l'est encore en ce moment la maison de Magi M'bini. Il fait remarquer que dès son arrivée dans la colonie, il a donné l'ordre au chef de service de santé d'envoyer à la convalescence des personnes malades, lorsque ce déplacement serait jugé nécessaire et qui, déjà, un certain nombre de fonctionnaires y sont allés rétablir leur santé.

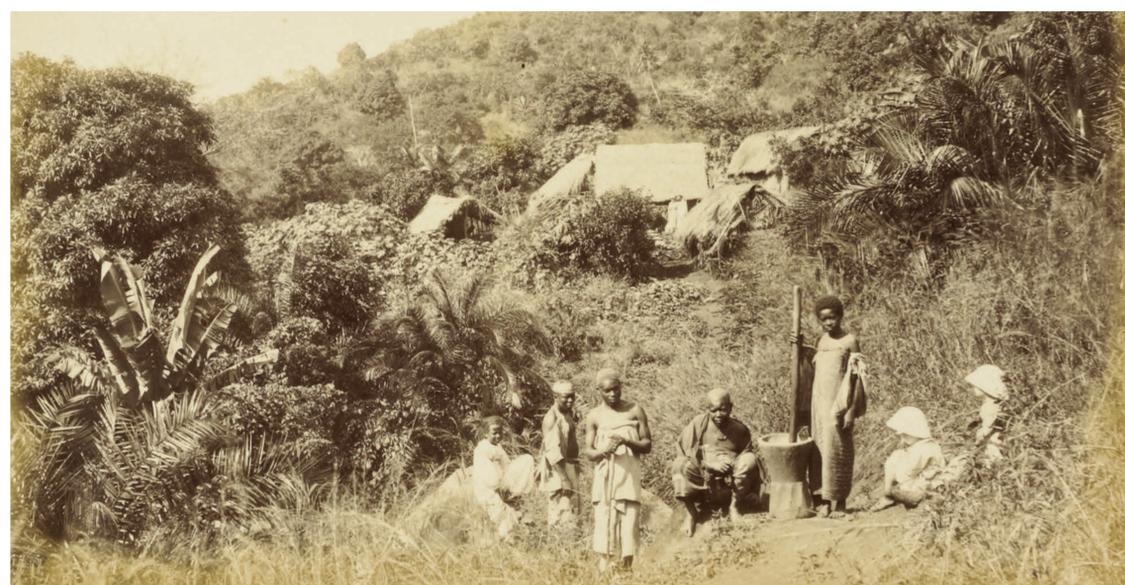
Différentes fonctions du  
site de Magi M'bini  
Conseil d'administration 1883-1887,  
séance du 26 juin 1886  
MAD 228 dossier 484 à 490.

De convalescence à l'origine, Magi M'bini a vu ses fonctions évoluer au XIX<sup>e</sup> siècle. Sans pour autant s'annuler, les fonctions s'agrègent et coïncident les unes avec les autres au fil des années, entraînant ainsi la construction de bâtiments adaptés. Dès 1876, des aménagements ont cours à Magi M'bini dans le but de loger le Commandant supérieur faute de bâtiment convenable sur toute l'île, ce qui évidemment entraîne une polémique qui trouve résonance jusqu'en France relayée par Le Moniteur de la Réunion et un député alsacien qui l'évoque à l'Assemblée Nationale.

Par conséquent, pour continuer à remplir sa mission première, il est prévu une construction pour recevoir les officiers, fonctionnaires et employés convalescents dans le cadre du budget de 1879. Cependant, ce projet, jugé non prioritaire, est reporté dans le budget de 1880 car ce « bâtiment [est] destiné à cinq ou six fonctionnaires civils ». En 1886, l'arrivée attendue de la femme du Commandant supérieur accroît encore plus la question de la multifonctionnalité

de l'emplacement. En effet, pour permettre aux convalescents, fonctionnaires en villégiature, au Commandant supérieur et à sa famille d'occuper le site, une extension est envisagée. En septembre de cette même année, 5 fermes en palétuvier (au lieu des 3 portées sur le devis) sont édifiées pour servir d'annexes et de dépendances. Cependant, à l'issue des travaux, une enquête visant le chef de service des Travaux publics est ouverte pour négligence. Ce dernier est convaincu de détournement de matériel à des fins privées.

A la fois convalescence, villégiature et logement du Commandant supérieur, Magi M'bini finit par devenir la maison de campagne de l'administration civile coloniale. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux, nombreux et coûteux, sont jugés scandaleux dans la mesure où les deniers publics sont utilisés pour y exécuter des travaux (conduite d'eau, terrasses, etc.), en 1896-97, et des réparations lourdes, comme ce fut le cas en 1898, qui ne profitent qu'à certains hauts fonctionnaires.



Scène de vie domestique à Magi M'bini, 8 Fi 394 39  
Photographie de Pierre Drouhin (Commissaire de la Marine),  
1888-1891 © ANOM.



Scène fréquente à Magi M'bini, Mr de  
Lacour et sa famille en promenade à la  
Convalescence, 3 Fi 394/40  
Photographie de Pierre Drouhin  
(Commissaire de la Marine), 1888-1891  
© ANOM.

MAD 226 dossier 480 (Conseil d'Administration 1872-1882)  
Séance du 5 avril 1877  
7<sup>ème</sup> affaire

[...] Je ne dirai qu'un mot pour répondre au paragraphe concernant la création d'une campagne d'été dite sanitarium pour le Commandant supérieur dépense hors de toute proportion avec vos ressources. Il suffit d'examiner la dite construction pour se rendre compte de l'exagération à laquelle se sont livrés les auteurs de la lettre ; c'est loin d'être une fantaisie princière. Si l'on visitait la maison du Commandant Supérieur à Dzaoudzi qui tombe en ruine, celle dont la construction est restée depuis plus de 10 années inachevée à Mamoutzou, on serait forcé de se dire que les exigences du Commandant supérieur sont bien modestes, puisqu'il se contente pour le moment de la seule demeure habitable de M'sapéré. D'ailleurs le projet de cette construction avec plan à l'appui a été présenté au Conseil d'administration, dans la séance du 26 février 1876, et a été approuvé à la majorité et sans la moindre observation. [...]

Réponse aux rumeurs d'abus soulevés  
par les travaux à Magi M'bini, Conseil  
d'Administration 1872-1882.  
ANOM, MAD 226 dossier 480.



# Lieu de villégiature, lieu de patrimoine : *Magi M'bini* du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle



Réfection de la villa de la Convalescence dans les années 1980, 23 Fi 1/71 ©DRAC Réunion.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, *Magi M'bini* a perdu ses multiples fonctions. Jusqu'au milieu des années 1930, la maison de campagne de l'administration, comme on avait l'habitude de l'appeler, est devenue un lieu de villégiature très prisé et connaît des années fastes. En effet, seules les personnes aisées, les hauts fonctionnaires tel que le Gouverneur (d'où le nom de Maison du Gouverneur) fréquentent le site pour une durée de 48 heures minimum. Selon les témoins de l'époque, le séjour sur place est apprécié pour le confort de vie qu'il procure grâce :

- à un ameublement et un décor très sélects : des chaises style Directoire, des fauteuils Empire, une armoire Régence, de la vaisselle de prix, des miroirs de Venise, des lustres à pendeloques composaient, entre autres, l'intérieur ;

- aux services de haute qualité : la nourriture provenait des potagers en terrasse de *Magi M'bini* cultivés par les prisonniers surveillés par des gardes indigènes ;

- aux écuries pour recevoir les chevaux de ceux qui ne s'y rendaient pas en fitako ou chaise à porteurs. Le cyclone de 1934 et le tremblement de terre de 1936 ont mis à mal l'établissement de *Magi M'bini* et, par conséquent, sonnent le glas de ses activités.

Après la Seconde guerre mondiale, l'administration, qui gère la maison, permet à ceux qui en ont les moyens d'y séjourner, mais peu à peu le site est délaissé par celle-ci.

S'ensuit rapidement un début de pillage de l'ameublement, des lambris et des planches, servant de bois de chauffage et à la fabrication de mobilier. Le cyclone de 1953 provoque des dégâts irrémediables conduisant à l'abandon total du site.

La gestion de *Magi M'bini* revient à la Légion étrangère à son arrivée à Mayotte en 1967. Elle ne l'investit réellement qu'en 1973 lorsqu'elle entreprend des réparations de l'adduction d'eau et de l'ensemble des installations.

Dans les années 1980-1990, la Légion quitte définitivement *Magi M'bini* déclenchant le pillage du peu des meubles et des tôles qui subsistaient, laissant seulement les murs ; la végétation envahit complètement la maison. La collectivité territoriale récupère alors la gestion du site.

Dans les années 2000, le site et son bâtiment principal sont réhabilités à diverses reprises par différentes structures (le Conseil général, la SIM, l'OIDF, l'association Les Amis du Patrimoine Mahorais). De nombreux projets sont alors envisagés pour valoriser *Magi M'bini*, notamment grâce à l'implantation d'une maison de la forêt censée dynamiser le tourisme vert.

La maison de la forêt, achevée en 2007, est partiellement abandonnée depuis la fin 2010. Le lieu suscite toujours de l'intérêt à la fois auprès des associations, des pouvoirs publics et des touristes mais son isolement sur un site éloigné et peu accessible rend difficile la valorisation de ce patrimoine naturel et culturel.



Point de vue sur la Petite Terre depuis *Magi M'bini*, aménagé en même temps que la restauration de la villa en 2007, 23 Fi 1/117 © DRAC Réunion.



Abandon total du site, ne restant que les murs de la villa, envahie par la végétation dans les années 1990, 22 Fi 5/29 ©SDAP Réunion.



Villa de la Convalescence après sa restauration en 2007, le site est à nouveau délaissé dans les années 2010, 23 Fi 1/115 © Société de Géographie de Paris.